

Séance du Conseil Municipal du 26 Février 2010

Tous les Conseillers présents sauf Jean-Pierre BLONDEAU et Yves GUILLEMOT, excusés

CULTURE

Présentation d'un projet de Festival Itinérant par *Toones Production*

Franceline Borrel, Nicolas Galliot, accompagnés de deux autres membres de l'association *Toones Production*, présentent un projet de festival itinérant qui pourrait être organisé sur la commune l'été prochain. Cette animation se déroulerait sur trois journées et trois communes, de Neuville sur Ain à Bény en passant par Drom pour la deuxième journée. Des petites animations musicales variées (les « *impromptus* ») auraient lieu, l'après-midi dans différents points du village et un spectacle central, en soirée, clôturerait la journée. Pour cette animation gratuite, la commune serait sollicitée pour une participation d'environ 300 € et la mise à disposition de matériel (barrières) et d'électricité. L'association organiserait une buvette et une vente de petits articles. Le conseil n'est pas opposé à cette manifestation dont la date envisagée est le 21 Août mais demande que le projet soit plus précis (localisation, besoin en électricité) pour prendre une décision lors de la réunion du 30 mars.

Concert au lavoir

Il est souhaité que cette animation estivale soit reconduite en 2010. Plusieurs artistes sont proposés et la date du 22 juillet pourrait convenir, qui compléterait « *les jeudis du Revermont* » organisés par l'Office de Tourisme.

Fête de Drom

L'animation musicale proposée depuis une dizaine d'années a eu lieu le samedi soir en 2009. Il est souhaité qu'elle ait de nouveau lieu le dimanche après le défilé de chars.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente (21/01/2010)

URBANISME

Monsieur le maire propose d'engager une réflexion sur l'opportunité de se doter d'un document d'urbanisme. Après discussion, le conseil demande à bénéficier d'une réunion d'information sur ce thème, animée par un agent de l'Etat.

Deux permis de construire ont été délivrés : à M. Michel Guillot pour l'aménagement d'un bâtiment en habitation, chemin du Réservoir, et à M. Jérôme Brochard pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Conches.

FINANCES

Les nouvelles mesures en matière de fiscalité locale, avec la suppression de la taxe professionnelle, sont présentées aux élus. En 2001, la commune a transféré sa taxe professionnelle à la communauté de communes (lors de la mise en place, sur notre secteur, de la « T.P.U. », taxe professionnelle unique) ; c'est donc l'évolution des ressources futures de la CCTER qui sera directement impactée par cette disposition. Par contre, une dotation de solidarité est reversée par la CCTER à ses communes membres, tenant compte de l'évolution de la taxe professionnelle générée sur le territoire de chacune d'entre elles : son calcul devra probablement être revu.

Le Conseil est informé des résultats des comptes administratifs pour l'année 2009. Monsieur le Maire rappelle les différents projets à inscrire au budget 2010. La variation du taux des taxes est aussi évoquée : elle continuera suivant le principe de réactualisation adopté depuis 2006, mais il est souhaité que l'évolution 2010 soit encore plus modérée, de l'ordre de 1,5%.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil fixe les tours de garde du **bureau de vote** pour les élections régionales des 14 et 21 mars.

Les chiffrages des travaux de **voirie** 2010 ont été réalisés. La fin de la rue du Café, la rue de la Forge et le chemin de l'Enclos (entre Genin et Poncet) ont été demandés pour inscription dans le programme 2010.

Les rapports sur le **service d'assainissement public**, établis par le SATESE pour 2009, laissent apparaître un taux d'épuration de 90 à 97% des eaux traitées. Il est souligné un bon fonctionnement et un très bon entretien de la station (le Maire rappelle que le suivi de cet équipement est assuré par Tony Steel et Serge Perely).

Commerce - Le marchand de pizzas a mis son activité en sommeil et n'assure plus ce service pour le moment, une reprise est prévue avant l'été. Il est suggéré de proposer, aux mêmes horaires, une vente de légumes par un maraicher de Simandre sur Suran.

L'AGEK (Association de Gestion des Espaces Karstiques) propose de réaliser des aménagements pour l'accès au tunnel ; le conseil se prononce défavorablement pour l'installation d'un escalier supplémentaire.

Le Maire informe le conseil qu'une réunion est organisée au même moment pour recréer une association support de la **Route fleurie du Revermont**, suite à la dissolution de l'A.T.R.

Prochaine réunion : le 30 Mars 2010